

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

**Arrêté du 14 décembre 2011 portant inscription à un tableau d'avancement  
(inspection générale de l'administration)**

NOR : IOCI1133109A

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration,  
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires;  
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;  
Vu le décret n° 81-241 du 12 mars 1981 modifié portant statut de l'inspection générale de l'administration;  
Vu l'avis émis par la commission administrative paritaire de l'inspection générale de l'administration lors de sa séance du 21 novembre 2011;  
Sur la proposition du chef du service de l'inspection générale de l'administration,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

Le tableau d'avancement au grade d'inspecteur général de l'administration au titre de l'année 2012 est établi comme suit:

1. M. Charles MOREAU (1<sup>er</sup> tour).
2. M. Jean-Pierre BATTESTI (hors tour).

Article 2

Le chef du service de l'inspection générale de l'administration est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 14 décembre 2011.

*Le ministre de l'intérieur,  
de l'outre-mer,  
des collectivités territoriales  
et de l'immigration,*  
CLAUDE GUÉANT